

Je consulte aux urgences pédiatriques, que va-t-il se passer ?

INFORMATIONS POUR LES PARENTS



Centre Hospitalier du Valais Romand
Service de pédiatrie / Urgences pédiatriques

Nous avons conçu ce document pour vous aider à mieux comprendre l'intérêt et l'importance du tri ainsi que le processus de prise en charge lors d'une consultation aux urgences.



Hôpital du Valais
Spital Wallis

www.hopitalvs.ch | www.spitalvs.ch

PRÉSENTATION DES URGENCES PÉDIATRIQUES

Les urgences pédiatriques de l'hôpital de Sion accueillent plus de 16000 consultations par année, ce chiffre est en constante augmentation. Les urgences sont régulièrement amenées à être surchargées. Les conséquences sont des délais d'attente et de prise en charge prolongés. Afin de diminuer le stress engendré lors d'une consultation aux urgences, nous avons conçu ce document pour vous aider à mieux comprendre l'intérêt et l'importance du tri ainsi que le processus de prise en charge. La sécurité des patient·e·s étant une de nos priorités, des infirmier·ère·s spécialisé·e·s vous accueillent à l'entrée des urgences. En cas de questions, n'hésitez pas à vous référer à une personne de l'équipe, nous répondrons avec plaisir.

À L'ARRIVÉE

Dès de votre arrivée à l'hôpital avec votre enfant, un·e infirmier·ère spécialisé·e fera une première évaluation de votre enfant en salle d'attente. Celle-ci est nommée TEP (Triangle d'Évaluation Pédiatrique). Le TEP est donc un outil d'évaluation rapide et efficace pour l'identification des enfants gravement malades. Le but de ce rapide « coup d'œil clinique » est de déterminer en quelques secondes si votre enfant nécessite une prise en charge immédiate.

Une fois le TEP fait, et si l'état de votre enfant le permet, une évaluation systématique est réalisée pour mieux gérer le flux des patients. Cette évaluation est nommée « **tri pédiatrique** » et va permettre aux professionnel·le·s d'effectuer une évaluation du degré d'urgence de votre enfant.

Qu'est-ce que le tri pédiatrique ?

L'objectif principal du tri est d'assurer un traitement prioritaire pour les patient·e·s nécessitant des soins d'urgence et de prédire les types de soins dont ils ont besoin après une évaluation rapide des signes et des symptômes.

Pourquoi devons-nous trier ?

Le tri est essentiel afin d'assurer la sécurité des enfants. Un triage efficace a un impact direct sur la prise en charge des patient·e·s en minimisant les retards des soins aux patient·e·s gravement malades. Le processus de triage réduit les temps d'attente et améliore le flux de patients.

Comment fait-on le tri des enfants ?

Notre service travaille actuellement avec l'ATS (Australian Triage Scale) afin de déterminer le degré d'urgence de prise en charge. Il s'agit d'un système de triage pédiatrique reconnu à l'échelle internationale.

Afin de pouvoir évaluer au mieux l'état de santé de votre enfant, nous allons vous poser plusieurs questions (quels sont les symptômes, et depuis quand ? a-t-il des antécédents ?) et prendre des signes vitaux : le pouls, l'oxygène dans le sang, la fréquence respiratoire et la tension. Votre collaboration est essentielle pour déterminer avec précision le degré d'urgence.

Suite à cette évaluation, **nous allons estimer la gravité de l'état de santé de votre enfant sur une échelle de 1 à 5**. Le délai d'attente de prise en charge dépend principalement de ces degrés de tri.

Les enfants gravement malades sont orientés vers les urgences pour des soins immédiats, tandis que les patients dont l'état est plus stable devront patienter pour être soignés.

Un enfant arrivé après le vôtre peut donc être pris en charge plus rapidement.



Nous mettons tout en œuvre pour raccourcir au maximum le délai d'attente. Cependant, ce délai est influencé par de nombreux facteurs indépendants de notre volonté (nombre de patient·e·s, attente d'analyse...). Le délai annoncé par l'échelle de tri est un temps estimé et optimal. Si l'attente devait se prolonger, une réévaluation de l'état de votre enfant sera faite.

Si l'état de santé de votre enfant s'aggrave durant l'attente, adressez-vous sans tarder à une infirmière qui réévaluera votre enfant. Un dossier administratif sera fait après le tri, la carte d'assurance maladie de votre enfant est nécessaire.

L'évaluation médicale

Votre enfant va ensuite être pris en charge par un pédiatre de notre service, selon la priorité définie par son degré de tri et les places disponibles dans le service.

Il est possible que le médecin demande des examens complémentaires (radiographie, prise de sang, analyse d'urines). Les résultats de ces examens peuvent prendre du temps (ex : prise de sang : 1h30 environ d'attente). Au terme de la consultation, vous recevrez les informations sur l'état de santé de votre enfant et sur la suite de la prise en charge (retour à domicile ou hospitalisation)

Nous espérons que cette brochure vous aura aidé à comprendre le fonctionnement des urgences et l'importance d'effectuer un tri efficace, avec votre collaboration, dès votre arrivée.

Quand pouvez-vous consulter ?

Nous accueillons vos enfants de 0 à 16 ans 24h/24 et 7j/7.

CONTACT

Centre Hospitalier du Valais Romand
Hôpital de Sion
Service de pédiatrie
Urgences pédiatriques
Av. du Grand-Champsec 80
1951 Sion



Format pdf sur internet
Page pédiatrie



Page des urgences